



LES FAITS MARQUANTS DE LA FNUF-3: MARDI 27 MAI 2003

Mardi, la FNUF-3 a passé une journée entièrement consacrée au dialogue avec les diverses parties prenantes, sur les questions de la santé des forêts, des aspects économiques des forêts, et du maintien du couvert forestier. Dans la soirée, les délégués ont pris part à une consultation informelle consacrée à la question des groupes d'experts spéciaux.

LA SESSION DU MATIN DU DIALOGUE AVEC LES DIVERSES PARTIES PRENANTES

Le Président Hossein Moeini Meybodi (Iran) a ouvert la séance de dialogue en encourageant les participants à engager un débat interactif. Pekka Patosaari, Co-ordonnateur et Chef du Secrétariat de la FNUF, a introduit la note du Secrétariat Général de l'ONU concernant le dialogue avec les parties prenantes (E/ CN.18/2003/2) et a donné à la réunion des détails sur l'outil d'information et de communication sur les forêts, nouvellement lancé sur l'Internet, baptisé Forests-L, et opéré par l'Institut International du Développement Durable.

LA SANTE ET LA PRODUCTIVITE DES FORETS:

Alexander Buck, de l'Union Internationale des Organisations de Recherche Forestière (UIORF), représentant le groupe de la communauté scientifique et technologique, a élaboré sur les liens entre la santé des forêts, la pollution atmosphérique, les changements climatiques, les feux forestiers, les espèces invasives, et les nuisibles et les maladies.

Sandra Kesse, de l'organisation Green Earth, représentant le groupe des femmes, a souligné la nécessité: d'une définition normalisée de la santé forestière; de l'amélioration du suivi, de l'évaluation et de l'établissement des rapports (SER); de sciences pertinentes aux politiques; et de l'utilisation des savoirs locaux. Elle a recommandé que les gouvernements, procédent, entre autres, à l'élaboration d'indicateurs et à la divulgation des données concernant: la santé et la productivité des forêts; encouragent la collaboration intersectorielle; œuvrent à la promotion du transfert des technologies; et renforcent les capacités dans le domaine de la recherche.

La FINLANDE d'avis sur le besoin d'une définition normalisée pour la question de la santé des forêts. L'AUTRICHE a déclaré qu'il est besoin d'améliorer la prise de conscience sur les problèmes forestiers. Le SENEGAL a mis l'accent sur les effets négatifs des espèces invasives et sur les pertes de biodiversité. L'ITALIE a affirmé que la santé et la productivité des forêts sont secondaires à la conservation forestière. La COLOMBIE a souligné la nécessité du maintien de la biodiversité, de l'utilisation de l'approche basée sur l'écosystème, et de l'intégration des aspects socioéconomiques dans les définitions de la santé et de la productivité des forêts.

Le CANADA a appelé à des politiques à long terme pour le traitement des maladies naturelles, et a indiqué, qu'étant donné qu'il tire profit des forêts de propriété privée, le public devrait apporter une contribution à la gestion forestière. L'ALLEMAGNE a appelé à des activités de suivi focalisées et a noté les limites de l'implication des parties prenantes dans l'élaboration des méthodes techniques nécessaires aux SER. Les PAYS-BAS ont souligné le besoin d'une attention plus grande aux problèmes de la biodiversité et aux liens entre les changements climatiques et la santé et la productivité des forêts.

Marcial Arias, de l'Alliance Mondiale des Peuples Indigènes et des Tribus des Forêts Tropicales, représentant le groupe des peuples indigènes, a recommandé que la FNUF et le Partenariat de Collaboration sur les Forêts reconnaissent, entre autres: les droit

des peuples indigènes, y compris leur droit de propriété foncière, et leur droit de participer dans les processus décisionnels ayant trait aux forêts, à tous les niveaux, et dans les SER; les dispositions de la Convention sur la Diversité Biologique, de l'Organisation Internationale du Travail et des diverses autres conventions pertinentes ayant rapport avec les peuples indigènes; et le besoin de définitions et de concepts reflétant les vues des peuples indigènes.

LES ASPECTS ECONOMIQUES: James Griffith, du Conseil Mondial des Syndicats Patronaux sur le Développement Durable, représentant le groupe du secteur du commerce et de l'industrie, a souligné le rôle de ce dernier dans la reconnaissance de la viabilité économique des forêts, en tant qu'élément clé pour la réalisation de la gestion forestière durable (GFD). Il a souligné l'importance de s'assurer: de la garantie des droits de propriété et autres droits fonciers; de la rationalité des conditions de marché et de la crédibilité des cadres juridiques; de la mise en place de mécanismes pour la compensation des propriétaires forestiers et des communautés locales pour le coût des biens et services, non commercialisés, fournis; et de la mise en place de stratégies trans-versales pour la GFD.

Représentant le groupe des agriculteurs et des petits propriétaires forestiers, Esa Härmälä, de la Confédération des Propriétaires Forestiers Européens, a mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et sur les analyses du rapport coût-bénéfice, et a indiqué que les populations dépendantes des forêts ne disposent pas de données concernant les processus de politique et les mécanismes de marché.

LE MAINTIEN DU COUVERT FORESTIER POUR LES

BESOINS PRESENTS ET FUTURS: Gareth Hinchley, de l'Association Internationale des Etudiants en Foresterie, représentant le groupe des enfants et des jeunes, a identifié les leçons apprises durant la mise en œuvre des divers projets des GIF/FIF, et a plaidé, entre autres, pour: la garantie des droits de propriété foncière; l'utilisation des programmes forestiers nationaux (PFN) pour la réalisation de la GFD; la valorisation des biens et services forestiers; et l'investissement dans la recherche.

Représentant le groupe des organisations non gouvernementales, Andrei Laletin, de l'Association des Amis des Forêts Sibériennes, a identifié les principaux problèmes entravant le maintien du couvert forestier, et a fait état d'un manque de collaboration entre le secteur forestier et les divers autres secteurs pertinents. Soulignant l'impératif d'une participation des parties prenantes dans les SER, il a noté la faiblesse du soutien gouvernemental pour la GFD. Il a recommandé, entre autres, l'identification des barrières dressées devant la coopération intersectorielle et la fourniture, aux pays, d'une assistance dans le domaine du renforcement de leurs capacités en matière de planification stratégique à long terme.

Le LESOTHO a mis en exergue les contributions apportées par les femmes aux secteurs forestier et agricole. La FINLANDE, appuyée par l'AUTRICHE, la NORVEGE et la NOUVELLE ZELANDE, a déclaré que la viabilité économique est une condition préalable de la GFD. La NORVEGE et le CANADA ont appelé à davantage de coopération entre les gouvernements et les familles des propriétaires forestiers. La Belgique a déclaré que les propriétaires forestiers doivent chercher à établir une coopération interactive avec la société. La NOUVELLE ZELANDE a souligné le rôle potentiel des forêts plantées dans la réalisation de la GFD. Le PEROU a mis en relief les rôles du secteur privé et du secteur étatique dans la régulation de la gestion forestière, et le besoin d'un renforcement des capacités dans le domaine de l'application des lois. L'IRAN a donné un aperçu sur ses plans en matière de gestion des utilisations alternatives des sols.

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Andrew Baldwin <andrew@iisd.org>, Nienke Beintema <nienke@iisd.org>, Rado Dimitrov, Ph.D. <rado@iisd.org> et Tamilla Gaynutdinova <tamilla@iisd.org>. Edition numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun: <mongi@iisd.org>. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des Océans et des Affaires Environnementales et Scientifiques Internationales du Département d'Etat Américain), le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI, DFAIT et Environnement Canada), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et DEFRA), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères, et le Gouvernement Allemand (à travers le Ministère de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2003, par: le PNUE, le Gouvernement Australien, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères, Swan International, le Ministère Nippon de l'Environnement (à travers l'IGES) Le Ministère Nippon de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (à travers GISPRI) et le Ministère Islandais de l'Environnement. La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères et l'OIF. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignements, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, à <kimo@iisd.org>, +1-212-644-0217 or 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



LA SESSION DE L'APRES-MIDI DU DIALOGUE AVEC LES DIVERSES PARTIES PRENANTES

L'après-midi, les délégués ont traité des questions élaborées par les principaux groupes sociaux et portant, entre autres, sur: les PFN, les moyens de subsistance viables, l'élaboration de politiques intersectorielles, les régimes fonciers, la valorisation des produits non ligneux, et, le renforcement des capacités, et ont entendu trois études de cas axées sur les questions de santé et productivité des forêts, du maintien des couverts forestiers, et des aspects économiques des forêts.

Au sujet des PFN, le CANADA a décrit ses approches dans les domaines de l'implication des parties prenantes, incluant la conduite d'une série de consultations nationales et la création d'une coalition forestière nationale.

Au sujet des moyens de subsistance viables, l'INDE a parlé de ses efforts dans les domaines de la responsabilisation des communautés locales et de l'utilisation des valorisations économiques visant à accroître la valeur des produits forestiers. Le SENEGAL a décrit sa législation ayant trait au secteur forestier et sa gestion forestière à base communautaire. La COLOMBIE a parlé de ses accomplissements dans les domaines de la coopération intersectorielle et de l'implication de la société civile dans l'élaboration des plans forestiers et d'occupation des sols. Le ZIMBABWE a décrit la manière dont les concessions forestières les programmes d'utilisation, aident à garantir des profits économiques aux communautés locales. La NORVEGE a évoqué ses efforts visant à l'amélioration de la participation des parties prenantes, faisant état d'une initiative du secteur privé dans le domaine de l'information et de la création de compétences. L'UIORF a déclaré que l'élaboration des PFN doit constituer un processus d'apprentissage, caractérisé par la participation du public. Le délégué des ETATS-UNIS a partagé les expériences acquises dans son pays dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale, impliquant l'ensemble des parties prenantes, pour la réduction des feux forestiers.

Au sujet du maintien des couverts forestiers pour les besoins présents et futurs, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) a évoqué ses projets visant à la promotion de la participation des femmes dans la GFD, au Ghana. La FINLANDE a recommandé une focalisation plutôt sur la restauration des écosystèmes forestiers multi-fonctionnels que sur les plantations. Le CHILI a indiqué que les plantations ont nombre d'effets positifs, et a remis en questions le point de vue selon lequel elles contribueraient à la destruction des forêts naturelles. Le SENEGAL a ajouté que les plantations aident à lutter contre la désertification et les pertes de biodiversité. Le porte-parole du MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORETS PLUVIEUSES/L'AMIS DE LA TERRE a déclaré que les plantations mono-culturelles profitent aux industries de la pâte à papier, mais ont des incidences sociales et environnementales négatives. La NOUVELLE ZELANDE a affirmé que les forêts naturelles et les forêts plantées ont toutes deux des fonctions importantes à remplir.

L'INDE a déclaré avoir mis sur pied une commission nationale des forêts consacrée à l'examen des questions intersectorielles ayant trait aux forêts. L'IRAN a souligné le rôle des communautés locales et du secteur de l'industrie du bois d'œuvre, dans la mise au point des stratégies de mise en application.

Au sujet de la question des régimes fonciers, la SUEDE a mis en relief la participation accrue des femmes dans la gestion forestière dans bon nombre de pays. Le porte-parole de la COALITION MONDIALE POUR LES FORETS /LES AMIS DE LA TERRE a parlé de l'expérience de la Nouvelle Zélande dans le domaine des droits fonciers des peuples indigènes, et a affirmé que les plantations n'apportent aucune protection aux forêts autochtones. Le porte-parole du PROGRAMME POPULAIRE FORESTIER/L'AMIS DE LA TERRE a noté que la qualité de la participation dans la formulation des politiques est d'importance fondamentale.

Au sujet des services non-ligneux, le ROYAUME-UNI a déclaré que la valeur des services non-ligneux, changent avec le temps, et a annoncé l'élaboration d'une étude nationale sur les valeurs non-économiques des forêts. Le délégué des ETATS-UNIS a indiqué que les activités agro-forestières fournissent des services non ligneux importants. L'INDE a affirmé que les programmes d'afforestation contribuent à la récréation et à l'emploi. Le BRESIL a parlé de ses activités visant à la promotion de l'agro-foresterie par les petits propriétaires fonciers, y compris à travers l'auto-certification, et a souligné l'impératif: de définir les droits fonciers dans le cadre juridique national; de s'assurer de la participation effective des petits propriétaires fonciers dans les processus décisionnels; et de reconnaître les aspects non-matériel de la pauvreté.

Au sujet de la question du renforcement des capacités, l'Australie a mis en relief ses initiatives impliquant les peuples indigènes dans l'élaboration des stratégies forestières nationales. Le délégué a suggéré une amélioration des efforts dans les

domaines de la recherche, du marketing et de la communication, aux fins d'améliorer la compréhension et l'acceptation de la GFD par les communautés. La FINLANDE, le CANADA et autres Etats, et le représentant du groupe des enfants et des jeunes, ont souligné la nécessité d'impliquer les jeunes dans le débat international sur les politiques forestières, et d'améliorer la prise de conscience des jeunes sur les questions de durabilité. L'OIBT a identifié les programmes axés sur l'action, visant à améliorer les capacités des membres en coopération avec le secteur privé et la société civile.

LES ETUDES DE CAS: Alexander Buck, de l'UIORF, a présenté une étude de cas portant sur le thème de la santé et de productivité des forêts. Dans l'aperçu qu'il a donné sur une étude axée sur le thème de la pollution atmosphérique, il a conclu: que l'étendue des zones forestières mondiales exposées au risque de la pollution atmosphérique est en expansion; que les stratégies de suivi doivent être basées sur une approche éco-centrique; et qu'une recherche multidisciplinaire et pluri-tropicale est indispensable. Sandra Kesse, de l'Organisation Green Earth, a présenté une étude de cas portant sur le thème du maintien du couvert forestier. Elle y a identifié l'amélioration des pratiques agricoles à travers l'agro-foresterie, l'accroissement de la prise de conscience quant à la valeur de la conservation forestière, l'élargissement des zones forestières productives et l'implication accrue des femmes, comme étant les principaux accomplissements du projet. Markus Romer, de WBV-Kempton, a présenté une étude de cas sur le rôle des Associations de Propriétaires Forestiers, qui, à l'échelle de la région, plaident pour l'utilisation du bois dans la production énergétique et qui récoltent des profits économiques de l'utilisation des forêts.

LA CONSULTATION INFORMELLE SUR LA QUESTION DES GROUPES D'EXPERTS SPECIAUX

Dans la soirée, les délégués ont tenu des consultations informelles sur les questions de la composition des trois groupes d'experts spéciaux, et du nombre et du calendrier de leurs réunions. Un groupe de pays en développement a indiqué qu'il accepterait une composition limitée pour le groupe d'experts sur les approches et les mécanismes devant encadrer le suivi, l'évaluation et élaboration des rapports (SER) et celui sur le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles (TER), mais a insisté sur le besoin de faire en sorte que le groupe d'experts sur l'examen de l'opportunité de recommander les paramètres du mandat de l'élaboration du cadre juridique applicable à tous les types de forêts, soit ouvert à la participation universelle et prenne des décisions consensuelles. Un autre groupe a argué qu'une participation universelle risque d'y compromettre l'efficacité du groupe en question, et a apporté son appui à l'option appelant à une composition limitée. Les participants se sont accordés, de manière informelle, que les groupes d'experts sur les SER et les TER seront de composition limitée, et ont décidé de suspendre le débat sur les paramètres de la composition du reste des groupes d'experts.

Au sujet du nombre et du calendrier des réunions, un groupe de pays a suggéré que le groupe d'expert sur les paramètres entame ses travaux à l'issue de la FNUF-4. Quelques pays industrialisés ont préféré voir stipulé simplement que ses travaux commenceront en 2003. Les participants se sont entendus, de manière informelle, que des réunions des groupes d'experts sur les question des SER et des TER, auront lieu courant 2003, et que les le groupe d'experts sur les paramètres doit achever son rapport final avant la FNUF-5, de manière à donner aux gouvernements, le temps d'examiner ses recommandations.

DANS LES COULOIRS

Devisant sur la question du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports (SER), le représentant de l'un des principaux groupes sociaux a déclaré qu'il a hâte de participer au dialogue, notant, toutefois, que l'insuffisance des fonds risque d'obstruer leur implication dans le futur. Un délégué a noté que les SER incarnent l'amélioration de la communication entre les gouvernements et les principales parties prenantes, sur les questions relatives aux politiques forestières. D'autres, cependant, se sont déclarés, déçus par la faiblesse des présences, dans les séances de l'après-midi. Faisant part de ses réserves concernant ce même point, un pays en développement a opiné que le FNUF est devenu un forum des seuls pays industrialisés, et s'est interrogé sur la légitimité de résultats de ce processus.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE: La FNUF-3 se réunira en séance plénière, de 10h à 13h, pour entendre les déclarations des organisations inter-gouvernementales sur le thème de l'amélioration de la coopération. La FNUF-3 se retrouvera en Plénière de 15h à 18h, pour aborder les questions de fond touchant au thème de la santé et de la productivité des forêts.